

Avis n° 122

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Type de prestations :

Marché public de fournitures/Achat

Identification de pouvoir adjudicateur :

- **Catégorie** : Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional de Camargue

- **Activités principales** : Services généraux des Administrations publiques

- **Identification et adresse :**

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 ARLES

Téléphone : 04.90.97.10.40

Fax : 04.90.97.12.07

Objet du marché : le marché a pour objet la fourniture et la livraison de bois et visserie

Caractéristiques principales :

Les prestations attendues sont précisées dans l'acte d'engagement valant cahier des clauses particulières.

Le marché sera conclu pour une durée de 1 mois à compter de leur date de notification.

Le marché fait l'objet d'une décomposition en lots :

- LOT 1 : fourniture et livraison de bois

- LOT 2 : fourniture et livraison de visserie

Le marché est traité à prix unitaire et ferme.

Il est précisé que le pouvoir adjudicateur n'autorise pas la présentation de variantes dans le cadre de la consultation. Les offres variantes seront donc irrecevables et éliminées sans être examinées.

Les offres de base seront cependant examinées sous réserve qu'elles soient présentées de manière distincte de la, ou des variantes.

La consultation ne comporte pas d'option au sens du droit national.

Option au sens du droit communautaire :

- possibilité en cours d'exécution du marché de recourir à des avenants.

La date prévisionnelle du début des prestations est fixée au 15 février 2013.

Lieu d'exécution du marché : Mas du Pont de Rousty 13200 ARLES

Conditions relatives au marché :

- Cautionnement et garanties exigées : Aucune clause de garantie ne sera appliquée.
- Modalités essentielles de financement et de paiement : Le financement du marché est assuré par des subventions publiques.
Les prestations seront rémunérées par virement administratif conformément au délai global de paiement prévu à l'article 98 du code des marchés publics. Le délai global de paiement commence à courir à compter de la date de réception de la facture ou des demandes de paiement équivalentes.
- Forme juridique du candidat : L'offre sera présentée par un seul opérateur économique ou par un groupement. Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.
- Langue: Les offres devront impérativement être rédigées en français.
- Monnaie: Les offres doivent être présentées en Euro.

Pièces à fournir au titre de la candidature :

1/ Les déclarations, certificats et attestations suivantes prévus aux articles 43, 44 et 45 du Code des marchés publics devront être fournis :

- Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ;
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du, ou des jugements prononcés à cet effet ;
- Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée du candidat pour justifier :
 - qu'il n'a pas fait l'objet, depuis au moins cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 433-2, le huitième alinéa de l'article 434-9, le deuxième alinéa de l'article 434-9-1, les articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et les articles 445-1 et 450-1, ou qu'il n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
 - qu'il n'a pas fait l'objet, depuis au moins cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
 - qu'il n'a pas fait l'objet, depuis au moins cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L8221-1, L8221-3, L8221-5, L8231-1, L8241-1 et L8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
 - qu'il n'est pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L. 640-1 du code de commerce ou qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
 - qu'il n'est pas déclaré en état de faillite personnelle prononcée en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du Code de Commerce ou qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
 - qu'il n'est pas admis au redressement judiciaire institué par l'article L631-1 du code du commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;

- qu'il a, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

- qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L5212-1, L5212-2, L5212-5 et L5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. »

2/ Les échantillons des bois proposés et visserie pour chaque catégorie d'article.

Pour justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières, les candidats peuvent demander à ce que soient prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques dans la mesure où il justifie qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

Critères de choix des offres :

Les critères pondérés retenus pour apprécier l'offre économiquement la plus avantageuse seront :

Le prix de l'offre : 70 %

La valeur technique de l'offre : 30 % dont

Qualité des matériaux proposés intégrant les prescriptions techniques : 20%

Respect des délais de livraison : 10%

Date limite de réception des offres : 16 janvier 2013

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Type de procédure :

Procédure Adaptée

(en application des articles 26 II, 28 et 40 III du Code des Marchés Publics)

Lieu de retrait du dossier :

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 ARLES

Téléphone : 04.90.97.10.40

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats feront parvenir 6 jours avant la date limite de réception des offres une demande écrite à l'adresse suivante :

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 ARLES

Téléphone : 04.90.97.10.40

Une réponse sera alors adressée, par écrit (mail, fax, courrier) à tous les opérateurs économiques ayant retiré le dossier 4 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Autres informations :

- Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
- Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.
- Marché non réservé
- L'exécution des marchés n'est pas soumise à d'autres conditions particulières.

Instance chargée des procédures de recours :

☒ Tribunal Administratif de Marseille
22,24 rue Breteuil
13006 Marseille